

**Service État-Civil**

Tél. : 04 79 65 17 71

Fax : 04 79 65 04 66

Courriel : [etatcivil@mairie-lamotteservolex.fr](mailto:etatcivil@mairie-lamotteservolex.fr)

## Sortie du territoire d'un enfant mineur

Les démarches nécessaires au franchissement des frontières nationales par les mineurs de nationalité française varient selon la destination, l'âge et la situation familiale.

### ● **Passeport**

Tout mineur, quel que soit son âge, peut obtenir un passeport individuel avec l'autorisation de son représentant légal. La possession de ce document, en cours de validité, est suffisante pour permettre au mineur de franchir une frontière.

Coût : 17€ en dessous de 15ans

42 € de 15 à 18 ans

Durée de validité : 5 ans

### ● **Autorisation de sortie du territoire français**

Tout mineur français n'ayant pas de passeport valide personnel, appelé à se rendre dans un pays auquel la Carte Nationale d'Identité permet l'accès, sans être accompagné d'une personne titulaire de l'autorité parentale doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire. Cette autorisation est obligatoire pour franchir une frontière avec une Carte Nationale d'Identité en cours de validité.

Coût : gratuit

Validité : durée du voyage

Délais : immédiat (ou dans les 24 heures)

Lieu : Mairie du domicile de l'enfant

### **Pièces à fournir**

- formulaire d'autorisation à remplir en mairie par la personne qui détient l'autorité parentale,
- pièce d'identité du représentant légal,
- livret de famille tenue à jour,
- Carte Nationale d'Identité du mineur (en cours de validité),
- justificatif de domicile récent (quittance de loyer, facture EDF, téléphone....),
- jugement du tribunal statuant sur l'exercice de l'autorité parentale en cas de divorce ou délibération du conseil de famille désignant un tuteur.

*Pour toute information complémentaire contacter Service État-Civil 04 79 65 17 71*

**Hôtel de Ville**

**B.P. 43 - 73292 La Motte-Servolex Cedex**

**Téléphone 04 79 65 17 70 - Télécopie 04 79 65 04 66**

[www.mairie-lamotteservolex.fr](http://www.mairie-lamotteservolex.fr)

courriel : [ville@mairie-lamotteservolex.fr](mailto:ville@mairie-lamotteservolex.fr)